

DBF

DEMANDE DE RÉSERVATION CONGÉS BONIFIÉS 2027

DATE DE DÉPART DE MÉTROPOLE :**DATE D'ARRIVÉE EN MÉTROPOLE :**

Les dates indiquées sont données à titre indicatif et sont fonction du nombre de places disponibles.

DESTINATION :

-NOM EXACT DE L'AGENT (tel que figurant sur les papiers d'identité)

-PRÉNOM EXACT DE L'AGENT (tel que figurant sur les papiers d'identité)

-NOM EXACT DU CONJOINT (tel que figurant sur les papiers d'identité)

-PRÉNOM EXACT DU CONJOINT (tel que figurant sur les papiers d'identité)

-DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT.....

-ENFANT(S) (tel(s) que figurant sur les papiers d'identité) :

-NOM..... Prénom..... Date de naissance.....

-NOM..... Prénom..... Date de naissance.....

-NOM..... Prénom..... Date de naissance.....

-NOM..... Prénom..... Date de naissance.....

-NOM..... Prénom..... Date de naissance.....

(Attention : toute modification de nom entraîne l'annulation des places réservées et donne lieu à une nouvelle réservation dans la limite des places disponibles ; si le vol est complet avec des listes d'attente, les places ne seront plus récupérables)

Téléphone métropole*

Adresse mél* :

Téléphone sur le lieu de destination*

(Pour joindre les passagers en cas d'irrégularité d'exploitation et modifications des vols ou horaires)

PARTICULARITÉS / SOUHAITS :

Animaux voyageant en cabine ou en soute, passagers handicapés, vols spécifiques, moyen de transport etc...

Pour les animaux, les frais sont à la charge de l'agent. La dimension de la cage de transport, ainsi que le poids global (animal + cage) doivent impérativement être indiqués sur la demande.

Les personnels susceptibles de bénéficier d'un congé bonifié devront impérativement se munir, ainsi que leur famille, de pièces d'identité à jour durant la période de congé bonifié demandée. De plus, les noms et prénoms mentionnés sur les pièces d'identité devront correspondre à ceux figurant sur les dossiers de demandes de congés.

*** Les adresses personnelles, les numéros de téléphone ainsi que les adresses mél sont indispensables pour le bon déroulement de la prise en charge de votre dossier de congé bonifié.**